



INFORMATION OFFICIELLE ARBITRAGE

Dans un courrier en date du 15 juin 2024, le Président de la CDA, Monsieur Fabrice GUILLOCHIN a informé le Président du District de Football de la Mayenne, Nicolas POTTIER, de sa volonté d'arrêter, avec effet immédiat, sa mission dans la fonction qu'il occupait. Dans ce même courrier Yannick SUARD était proposé et imposé pour prendre le relai comme Président de CDA.

Le Comité de Direction du District de Football de la Mayenne tient à remercier Fabrice pour les 9 années passées à la tête de cette commission de l'arbitrage même s'il regrette que celui-ci ne soit pas allé jusqu'au 30 août, la date de l'élection d'un nouveau Comité de Direction comme l'ensemble des autres commissions.

La commission de l'arbitrage étant une commission à part entière du District et non une commission entièrement à part, se doit être dotée d'un fonctionnement identique aux autres commissions malgré les missions spécifiques liées à celle-ci. D'ailleurs depuis 2 ans, le Président de District avait averti le Président de CDA que cette commission serait nommée entièrement par le Comité de Direction comme l'ensemble des commissions et comme le permet le statut de l'arbitrage.

Ce départ à la date du 15 juin 2024 a entrouvert une période de doute, de flou, et comme à chaque occasion son lot de ragots, de commérages...
Il n'en fallait pas moins pour que des langues de vipères rentrent en jeu !

Une première réunion en date du 3 juillet a permis au Président de District, Nicolas POTTIER, et au Secrétaire Général du District, Christophe CHESNAIS de rencontrer les membres de CDA et de leur garantir un rôle de transition durant l'été et d'assurer la mission d'animation de l'ensemble des arbitres de notre District sous la responsabilité temporaire de Frédéric LANDAIS.

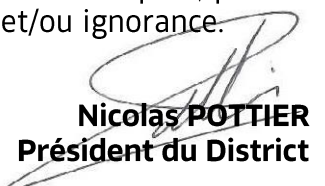
Tout l'été le Président de District soucieux de respecter l'ensemble des acteurs a pris le temps de la consultation dans le but de maintenir un équilibre de la CDA.

Une seconde réunion, en date du 26 août, a permis de rencontrer les acteurs de la CDA qui seront engagés positivement pour l'avenir des arbitres en Mayenne et pour les accompagner dans leur fonction. Une réunion au cours de laquelle le Président de District, Nicolas POTTIER a informé que la CDA serait pilotée par une co-présidence dont la responsabilité a été confiée à **Dominique GARANGER**, un arbitre de District connu et reconnu de tous ; aux valeurs humaines particulièrement appréciées et **Vincent CALLICO**, un ancien arbitre de District dont le parcours de dirigeant n'est plus à démontrer.

Les bases d'une nouvelle approche sont fixées et vont se poursuivre avec les compétences existantes, d'autres nouvelles qui seront validées par le prochain Comité de Direction début septembre. La CDA enrichie de nouvelles personnes vous sera présentée lors du stage de rentrée la semaine prochaine.

Je profite de ce courrier pour vous dire une nouvelle fois MERCI pour de votre investissement et le sérieux que vous donnez pour l'arbitrage au sein de notre District. Sachez que vous avez et que vous aurez toujours l'écoute, l'attention des élus du Comité de Direction. Vous méritez du respect, parfois de l'admiration car la fonction d'arbitre est trop souvent décriée avec injustice et/ou ignorance.

Bonne et belle saison.


Nicolas POTTIER
Président du District